



ACTEE + et le Fonds CHÊNE : un accélérateur de la rénovation énergétique dans les collectivités

ACTEE+ : Accompagnement financier et ressources

ACTEE+ est le **troisième volet** du programme ACTEE, le programme clé de la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires. ACTEE+ est doté d'un budget de **220 millions d'euros de financement à redistribuer aux collectivités jusqu'à fin**

2026. Le programme accompagne les collectivités à travers des aides au financement de l'ingénierie et des études pré-travaux. En parallèle, être lauréat ACTEE+ c'est aussi bénéficier d'une animation régionale sur la rénovation énergétique, d'une cellule

d'appui et de ressources variées sur les thématiques les plus importantes de la rénovation.

Les outils ACTEE : (convention jusqu'à fin 2026)

Centre de ressources enrichi



Centre
de ressources



Cellule
d'appui



Animation
régionale

Appui financier : Fonds et Sous-programmes (SP)



Fonds
CHÊNE



SP
Lum'ACTEE+



SP
Eff'ACTEE+



SP
Bâtiments
classés



SP
Sobriété
(ACTEE.CUBE)

Le Fonds CHÊNE est le principal instrument de financement d'ACTEE+. Il est ouvert à toutes les collectivités et aux structures qui les accompagnent (syndicats d'énergie, ALEC, AREC etc).

Quatre sous-programmes viennent compléter notre offre sur des thématiques spécifiques : éclairage public avec Lum'ACTEE+, effacement électrique avec

Eff'ACTEE+, bâtiments patrimoniaux et sobriété avec ACTEE.CUBE.

Focus sur le fonds CHÈNE : l'outil clé pour financer l'ingénierie de la rénovation énergétique dans les collectivités

Une durée de conventionnement prévue jusqu'à fin 2026

Plusieurs sessions prévues par an pour avancer au rythme de vos projets

Une mutualisation entre répondants fortement encouragée pour créer des dynamiques territoriales et des économies d'échelle

Le Fonds CHÈNE est l'instrument clé de financement des collectivités pour la phase ingénierie pré-travaux sur leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments. Il est possible d'en bénéficier via plusieurs sessions de candidature organisées par an et permet de financer les projets des collectivités à travers 5 lots.

Taux de financement de 20 à 80%

Bonus :
• bâti scolaire
• communes rurales (moins de 3500 habitants)
• DROM

Lot 1 : Recrutement d'économies de flux

Lot 2 : Outils de mesure et de suivi des consommations

Lot 3 : Études énergétiques

Lot 4 : Études de maîtrise d'œuvre

Lot 5 : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

ACTEE + : un parcours simplifié de la rénovation énergétique de votre patrimoine

ACTEE+ vous accompagne de la conception initiale du projet jusqu'à l'entrée dans la phase travaux. Nos équipes sont à votre disposition dès aujourd'hui pour définir votre projet et vous aider à monter votre dossier de candidature au Fonds CHÈNE. Ce Fonds vous permettra de

recruter des ingénieurs et techniciens qualifiés pour piloter votre projet (des économies de flux), d'acquérir des outils de diagnostics et d'auditer votre patrimoine pour cibler les opérations à mener. ACTEE+ vous accompagne ensuite sur la connaissance

de des sources de financement travaux (Fonds Vert, Intracting, CPE travaux, Fonds européens, etc.) puis finance vos études de maîtrise d'œuvre pour affiner votre programme de travaux.

Je candidate au Fonds CHÈNE

Je recrute un économiste de flux, j'audite mon patrimoine, j'acquiers des outils

Je me renseigne sur les financements travaux

Je recrute un maître d'œuvre et je lance mes travaux

ACTEE+ vous accompagne au montage du dossier

ACTEE+ vous finance (taux de financement de 20 à 80%)

ACTEE+ vous aide à monter en connaissance : Fonds Vert, intracting, CPE travaux, etc.

ACTEE+ finance les phases de maîtrise d'œuvre pour répondre aux objectifs du décret tertiaire



ACTEE Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

www.programme-cee-actee.fr

SASU FNCCR
Siège : 20 boulevard de Latour-Maubourg
Bureaux : 19 rue Cognacq-Jay, 75007, Paris
actee@fnccr.asso.fr